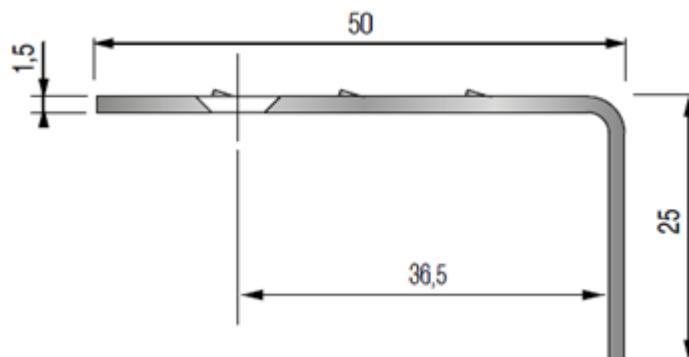


FT547 – Nez de marche B8**Descriptif**

Profilé antidérapant en acier inoxydable poinçonné pour nez de marche.

Sécurise les escaliers en réduisant les risques de glissade.

Fixation : à visser.

Pose rapportée : sur un revêtement déjà en place.

Domaine d'emploi

Usage en intérieur et en extérieur.

Trafic intense.

Ne pas mettre en œuvre en milieu chloré, salin ou acide, type piscines, bord de mer, laiteries, laboratoires...

Matières

- Acier inoxydable 1.4301 (AISI 304), finition brossée.

Références

Modèle	Longueur	Référence
B8	2,45 m	22 89 02D

Caractéristiques techniques

Caractéristiques produit	Valeur typique*
Résistance à la glissance	PC 27 (équivalent à un classement R12 selon DIN 51130) Selon la norme NF P05-011 (août 2019). Voir rapport d'essai SFC n° CX 2100104.
Perçage	Les profilés sont percés de 14 trous fraisés (entraxe 183 mm, 1er trou à 60,5 mm). Les profilés sont livrés sans vis ni chevilles de fixation.

*Valeurs représentatives typiques, à ne pas utiliser en tant que spécifications

Mise en œuvre

- Recouper le profilé à la longueur voulue.
- En cas d'aboutage, prévoir un jeu de 2 mm pour la dilatation.
- Repérer les trous sur la marche et percer à l'aide d'un foret Ø6 mm.
- Insérer des chevilles Ø6 mm (non fournies).
- Positionner le profilé et visser avec des vis inox A2 ou A4 à tête fraisée Ø4 mm (non fournies).

Entretien

Utiliser des produits nettoyants neutres.

Avant d'utiliser un produit à base de soude, d'acide ou d'ammoniaque, faire un essai préalable.

Dinac est une marque déposée de la société Dinac
Le montage ou l'utilisation du produit Dinac décrit dans le présent document implique des connaissances particulières et ne peut être réalisé que par un professionnel compétent.

AVERTISSEMENT

Avant toute utilisation, il est recommandé de réaliser des tests et/ou de valider la bonne adéquation du produit au regard de l'usage envisagé. Les informations et préconisations incluses dans le présent document sont inhérentes au produit Dinac concerné et ne sauraient être appliquées à d'autres produits ou environnements. Toute action ou utilisation des produits faite en infraction de ces indications est réalisée aux risques et périls de leur auteur. Le respect des informations et préconisations relatives aux produits Dinac ne dispense pas de l'observation d'autres règles (règles de sécurité, normes, procédure, etc.) éventuellement en vigueur, relatives notamment à l'environnement et aux moyens d'utilisation. La société Dinac, qui ne peut vérifier ni maîtriser ces éléments, ne saurait être tenu pour responsable des conséquences, de quelque nature que ce soit, de toute infraction à ces règles, qui restent en tout état de cause extérieures à son champ de décision et de contrôle. Les conditions de garantie des produits Dinac sont déterminées dans les documents contractuels de vente et par les dispositions impératives applicables, à l'exclusion de toute autre garantie ou indemnité.

La société Dinac se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce document sans préavis.



DINAC
ZI du Marais – CS30929
38350 La Mure d'Isère
Tél. : + 33 (0)4 76 81 14 22 - Fax : + 33 (0)4 76 30 93 03